Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Mercredi, 31 Octobre 2012 00:00 -

Contrairement au précédent gouvernement qui n'excluait pas d'ouvrir à la concurrence le marché domestique de transport de passagers avant la date limite fixée par Bruxelles de 2019, Frédéric Cuvillier, le ministre des transports, a indiqué que la libéralisation ne serait pas mise en place avant cette date afin de bien préparer la SNCF à la concurrence.
Air France a été bien avisé en 2009 en laissant tomber son projet de filiale ferroviaire à grande vitersse avec Veolia. Quand l'idée de lancer des TGV à ses couleurs a germé dans la tête de ses dirigdant (au milieu des années 2000), l'ouverture du marché était espérée en interne à l'horizon 2012. Mais aujourd'hui, ce n'est pas pour demain. Virgin, Deutsche Bahn, Veolia... tous ces opérateurs ferroviaires, s'ils en ont l'intention, ne pourront pas défier les TGV de la SNCF avant 2019, la date limite fixée par Bruxelles pour l'ouverture des marchés domestiques de voyageurs.

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: Le monopole de la SNCF en France sera préservé jusquen 2019